



# RAPPORT DE GESTION 2025 COMMUNE DE HAUT-INTYAMON



COMMUNE DE HAUT-  
INTYAMON  
Rue du Moléson 19  
1669 Albeuve  
026 928 40 40

[www.haut-intyamon.ch](http://www.haut-intyamon.ch)

[commune@haut-intyamon.ch](mailto:commune@haut-intyamon.ch)

## Table des matières

1. Message des autorités .....	page 1
1.1 Mot du Conseiller communal en charge des finances .....	page 1
2. Portrait de la commune .....	page 2
2.1 Population et démographie .....	page 2
2.2 Personnel communal .....	page 3
2.3 Autorités communales et commissions .....	page 4
2.4 Aperçu des constructions .....	page 5
3. Activités et réalisations 2025 .....	page 6
4. Investissements et projets .....	page 9
4.1 Investissements réalisés .....	page 9
4.2 Projets en cours .....	page 12
5. Situation financière .....	page 13
5.1 Evolution des charges et des revenus .....	page 13
5.2 Commentaires aux comptes .....	page 13
6. Rapport sur les comptes 2025 .....	page 19
6.1 Clôture du compte de résultats .....	page 19
6.2 Compte de résultats .....	page 20
6.3 Compte des investissements .....	page 21
6.4 Bilan .....	page 22
6.5 Tableau des flux de trésorerie .....	page 23
6.6 Annexes aux comptes .....	page 24
Annexe A - Etat du capital propre .....	page 25
Annexe B - Tableau des provisions .....	page 26
Annexe C - Tableau des participations .....	page 27
Annexe D - Tableau des immobilisations .....	page 28
Annexe E - Engagement hors bilan .....	page 29
Annexe F - Indicateurs financiers .....	page 29
7. Finances communales - Bases légales .....	page 35
7.1 Taxes communales .....	page 35
7.2 Cadre légal .....	page 36
7.3 Bases légales .....	page 36

# 1. Message des autorités

## 1.1. Mot du conseiller communal en charge des finances, Marc Beaud

### **2025 : retour à une exploitation normalisée après plusieurs exercices extraordinaires.**

L'exercice 2025 marque un retour à une situation d'exploitation plus normale, après une succession d'années marquées par des effets extraordinaires.

Le résultat financier 2025 présente un déficit de 269'000 CHF, sensiblement inférieur au déficit budgété de 625'000 CHF. Cet écart favorable s'explique principalement par :

- l'encaissement de subventions liées à des travaux réalisés lors d'exercices précédents ;
- la mise en œuvre effective des économies prévues notamment dans le domaine des transports scolaires ;
- le report ou la non-réalisation de nombreux frais d'entretien.

Malgré ces éléments positifs et des reports de charges, le résultat opérationnel demeure déficitaire, ce qui souligne la fragilité structurelle des finances communales.

#### Situation des investissements et endettement

L'année 2025 a été particulièrement intense en matière d'investissements, avec plus de 2,3 millions de francs de dépenses. Le projet de la nouvelle école de Neirivue représente à lui seul plus de la moitié de ce montant. Cette politique d'investissement pèse fortement sur les indicateurs financiers de la Commune. À titre d'illustration, la dette nette par habitant est passée de 1'100 CHF en 2022 à 6'799 CHF en 2025, traduisant une dégradation rapide de la situation d'endettement.

Par ailleurs, les investissements déjà votés, en cours ou à lancer nécessiteront le recours à des emprunts supplémentaires pour plus de 3,5 millions de francs. Dans ce contexte, il est désormais incertain que les établissements bancaires continuent de soutenir ces projets d'infrastructures sans mesures fortes et crédibles de redressement financier.

#### Axes de solution

Face à cette situation, le Conseil communal s'est engagé dans une réflexion approfondie et travaille actuellement sur plusieurs leviers complémentaires :

- Freiner encore les dépenses, notamment par la concrétisation des mesures prévues dans le projet Finances 2030 ;
- Vendre une partie du patrimoine financier afin de dégager des liquidités ;
- Augmenter la fiscalité, réviser les taxes ;
- S'opposer, lorsque cela est possible, aux investissements des associations intercommunales ;
- Attirer des contribuables aisés, par la mise en valeur de la région, l'adaptation des loyers, la création de logements de standing et le maintien d'une vie associative attractive ;
- Oeuvrer à une meilleure prise en compte de la Commune dans la péréquation financière cantonale, par un travail de lobbying ciblé.

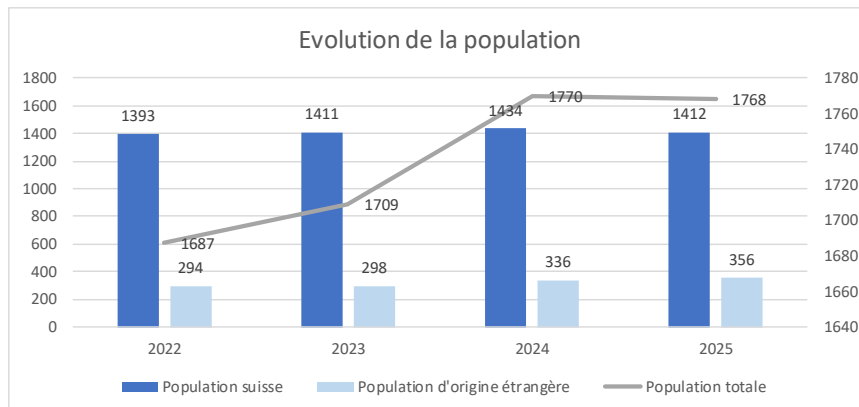
## 2. Portrait de la commune

### 2.1. Population et démographie

Au 31.12.2025, la commune comptait 1768 habitants, soit 3 de moins qu'en 2024. La population est répartie comme suit :

- 862 femmes et 906 hommes ;
- 1412 citoyens suisse et 356 citoyens de nationalité étrangère.

L'évolution de la population sur les 4 dernières années est la suivante :

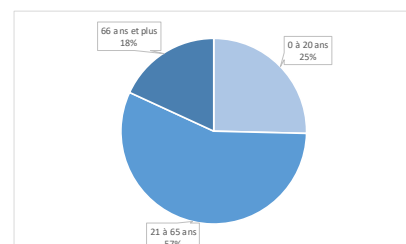
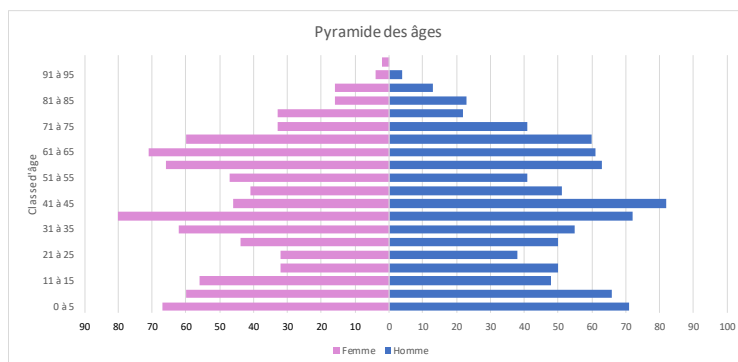


Le Contrôle des habitants a procédé à l'enregistrement, toutes nationalités confondues de :

- ➔ 115 arrivées, y-compris les naissances (16), soit 60 suisses et 55 étrangers
- ➔ 130 départs, y-compris les décès, soit 84 suisses et 46 étrangers.

Pyramides des âges :

Au 31 décembre 2025, la pyramide des âges est la suivante :



## 2.2. Personnel communal

Au 31 décembre 2025, la Commune employait un effectif composé de collaborateurs à plein temps, à temps partiel, ainsi qu'une apprentie et un auxiliaire.

L'organisation des ressources humaines reflète la diversité des missions communales ainsi que l'adaptation des postes aux besoins opérationnels des différents services.

Répartition par service

Service	Plein temps	Temps partiel	Apprenti	Auxiliaire	EPT
Secrétariat communal	-	3	1	-	3
Service des finances	-	2	-	-	1.3
Service technique	-	1	-	-	0.5
Service édilitaire	2	1	-	-	2.9
Service des eaux	1	-	-	-	1
Service des bâtiments	1	7	-	-	2.4
Accueil extrascolaire	1	2	-	-	2
Déchetterie communale	-	2	-	1	0.5
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>18</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>25</b>

6 personnes assurent également la surveillance des élèves lors des trajets en train.

### Mutations 2025

L'année 2025 a été marquée par plusieurs mouvements au sein du personnel communal.

#### + Arrivées

Nom	Fonction
Borcard Anaïs	Surveillante transport scolaire
Borcard Jean-Paul	Surveillant transport scolaire
Cattin-Jordan Isabelle	Surveillante transport scolaire
Da Silva Soares Stéphanie	Surveillante transport scolaire
Di Benedetto Valentina	Agente de propreté
Gashi Mirlinda	Agente de propreté
Genre Pierre	Surveillant transport scolaire
Guillabert Aya	Apprentie
Terreaux Chantal	Surveillante transport scolaire

#### — Départs

Nom	Fonction
Creteigny Alain	Auxiliaire déchetterie
Krummenacher Jamila	Agente de propreté
Oberson Melissa	Fin de formation
Pinto Cunha Carrilhao Monica	Agente de propreté

#### Commentaire général

Les mutations intervenues en 2025 concernent principalement la mise en place du dispositif de surveillance des transports scolaires destiné aux élèves de la Commune, ainsi que certains ajustements au sein du personnel d'entretien. Ces mouvements s'inscrivent dans l'évolution des besoins de la Commune, notamment en lien avec l'organisation des transports scolaires.

Par ailleurs, Madame Melissa Oberson a achevé avec succès, en août 2025, sa formation d'employée de commerce et obtenu son certificat fédéral de capacité (CFC). Dans ce contexte, Madame Aya Guillabert a débuté son apprentissage au sein de l'administration communale afin d'assurer la continuité de cette fonction.

## 2.3. Autorités communales et commissions

### Le Conseil communal

Au 31 décembre 2025, Le Conseil communal était composé de 7 membres et s'est réuni à raison d'une fois par semaine en séance, le lundi soir à 19h00 (environ 44 séances ordinaires par an selon le calendrier).



Fringeli Boris, Syndic

Administration générale ; cercle scolaire ; transports publics ; PNR commission mobilité ; culture  
*(Suppl. Corine Sigrist)*



Sigrist Corine, Vice-Syndic

Affaires sociales ; accueil extrascolaire ; curatelle ; santé ; Structure d'accueil ; SIV Albeuve-Les Sciernes ; Bibliothèque, jeunesse ; commission « seniors »  
*(Suppl. Boris Fringeli)*



Beaud Marc, Conseiller

Finances ; sport ; police du commerce ; service du feu ; sécurité et police ; premiers répondants ; PRU  
*(Suppl. Nicolas Haymoz)*



Beaud-Ropraz Karine, Conseillère

Edilité ; places de jeux ; cimetières ; déchetterie ; Routes (entretien et investissements) ; SIV Neirivue ; chiens  
*(Suppl. François Both)*



Both François, Conseiller

Forêt ; Bâtiments communaux ; Eclairage public ; nouvelle mensuration ; Chabloz Energie ; chauffage à distance  
*(Suppl. Valentin Saugy)*



Haymoz Nicolas, Conseiller

Eau potable/eaux usées ; endiguement ; agriculture ; alpages ; PNR ; tourisme ; SIV Lessoc ; syndicats alpestres  
*(Suppl. Marc Beaud)*



Saugy Valentin, Conseiller

Police des constructions ; aménagement du territoire ; armée ; protection civile ; SIV Montbovon  
*(Suppl. Karine Beaud-Ropraz)*

## Les commissions

### Commission de naturalisation

Conformément à la LDCF (art. 43 al. 3), les commissions communales ont la possibilité de statuer sur dossier, pour autant que le dossier de la personne requérante démontre une intégration parfaitement aboutie.

En 2025, la Commission de naturalisations s'est réunie à 3 reprises.

*Beaud Karine  
Dufour Philippe  
Grangier Christian  
Marguet Claude  
Torrent Juliane*

### Commission des séniors

La Commission Seniors est présidée par la Conseillère communale en charge des affaires sociales et a été mise en place dans le cadre du concept communal en faveur des personnes âgées de la Commune de Haut-Intyamon, à la demande du Canton. La Commission se rencontre à raison de 6 séances annuelles et selon l'agenda des manifestations prévu en début d'année.

*Beaud Jacqueline  
Duding Marie-Christine  
Henrotin Caroline  
Grangier Guy  
Pythoud Simone*

### Commission financière

La Commission financière se rencontre, au minimum, deux fois par année afin d'examiner le budget et les comptes de la Commune.

*Verschuur Robert, président  
Beaud Lisa  
Delacombaz Marc  
Gétaz Claude*

Monsieur Pierre Oberson a été élu à la commission financière lors de l'assemblée du 10 décembre 2025 en remplacement de Madame Valérie Both.

## 2.4. Aperçu des constructions

Le nombre de dossiers de construction déposés et traités durant l'année 2025 se monte à 47. 50 permis ont été délivrés.

Les demandes d'autorisation principales sont :

Panneaux solaires : 21

Nouvelles constructions : 4

Autres : 22 dont 6 portants sur l'assainissement du chauffage et remplacement par une PAC

Permis refusés : 3

### 3. Activités et réalisations 2025

#### *Administration générale*

L'administration générale constitue le pilier organisationnel de la Commune. En 2025, elle a poursuivi ses missions courantes tout en renforçant son cadre réglementaire et en anticipant les évolutions légales et numériques.

#### ◆ Réalisations 2025

L'année 2025 a été marquée par l'accueil d'une nouvelle apprentie conformément à l'ordonnance Orfo 23, impliquant un encadrement et un suivi adaptés.

Une attention particulière a été portée à la mise en conformité avec la législation relative à la protection des données. Plusieurs démarches internes ont été entreprises afin d'assurer une gestion rigoureuse et sécurisée des informations traitées par la Commune.

La migration vers Microsoft Office 365 a également été réalisée, modernisant les outils de travail et renforçant la sécurité informatique.

Un nouveau règlement du personnel a été élaboré et transmis à la direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF) pour validation. Ce document vise à actualiser et clarifier le cadre applicable aux collaborateurs communaux. Celui-ci a été approuvé le 24 février 2026 et est entré en vigueur au 1er janvier 2026.

Enfin, la vente de l'ancien atelier de couture a permis une optimisation ciblée du patrimoine communal.

#### ◆ Projets en cours

- Refonte du nouveau site internet communal.
- Consolidation des pratiques internes en matière de protection des données.

#### ◆ Perspectives 2026

- Déploiement complet du nouveau site internet.
- Poursuite de la réflexion stratégique en matière de digitalisation des processus administratifs.
- Elections 2026 – nouvelle législature.

#### *Formation et infrastructure scolaire*

L'ensemble des élèves de Haut-Intyamou est désormais réuni dans un seul bâtiment scolaire, officiellement inauguré en mai 2025. Cette centralisation permet une organisation pédagogique optimisée et offre aux élèves ainsi qu'au corps enseignant des conditions d'enseignement modernes, conformes aux normes actuelles en matière de sécurité, d'accessibilité et d'efficacité énergétique.

Le transport des élèves s'effectue par train. Des surveillants scolaires accompagnent les enfants lors des trajets et assurent leur encadrement entre la gare et l'établissement. Des ajustements organisationnels ont été mis en place au cours de l'année afin de garantir la sécurité et le bon déroulement de ces déplacements.

L'Accueil extrascolaire (AES) est également intégré au site scolaire. Les enfants bénéficient d'un environnement structuré et adapté, encadré par du personnel qualifié. Les repas sont fournis par un traiteur régional proposant des produits locaux, frais et de saison.

Les aménagements extérieurs ont été réalisés en grande partie durant l'année, certaines optimisations restant à finaliser. L'ensemble du site constitue désormais un lieu de vie central pour les élèves de la Commune.

#### ◆ Projets en cours

- Finalisation de certains travaux de détail et traitement des derniers points techniques.
- Ajustements organisationnels liés aux transports scolaires.
- Optimisation progressive des aménagements extérieurs.

#### ◆ Perspectives 2026

- Stabilisation du fonctionnement du site scolaire après une première année complète d'exploitation.
- Poursuite de l'amélioration des espaces extérieurs et des équipements.
- Vente des anciens bâtiments scolaires devenus inutilisés. À la date de parution du présent rapport, deux bâtiments ont d'ores et déjà été vendus.

### **Route mobilité et sécurité**

En 2025, la Commune a poursuivi l'entretien et l'amélioration de ses infrastructures routières et de ses espaces publics, avec une attention particulière portée à la sécurité et à la qualité des aménagements dans les différents villages.

#### ◆ Réalisations 2025

En collaboration avec l'entreprise Realsport, des travaux d'aménagement ont été effectués au terrain de football de Neirivue.

Un accent particulier a été porté sur le village de Lessoc avec la réfection des fissurations du revêtement, le reprofilage localisé de la chaussée, la mise en œuvre d'un enrobé bitumineux à la finisseuse ainsi que la réalisation d'un traitement de surface de type gravillonnage (couche d'usure).

Les places de parc existantes à la route de la Becca ont fait l'objet d'une optimisation et d'une remise en état, tandis que les aménagements extérieurs de l'ancien local du feu ont été réorganisés et requalifiés.

Divers travaux d'entretien ont également été réalisés, notamment la remise en état de tables de pique-nique sur plusieurs places de jeux.

Par ailleurs, le responsable de l'édilité a suivi un cours de surveillance de réseau d'eau, renforçant ainsi les compétences techniques internes.

#### ◆ Projets en cours

La mise en conformité des places de jeux est actuellement en cours, à la suite du contrôle de sécurité effectué par l'entreprise GeP SA. Les adaptations nécessaires sont progressivement mises en œuvre afin de garantir des installations répondant aux normes en vigueur.

#### ◆ Perspectives 2026

En 2026, un accent particulier sera porté sur le village d'Albeuve, notamment en matière d'entretien routier.

Sur la place de jeux récemment aménagée à Lessoc, l'installation d'un jeu complémentaire destiné aux jeunes enfants est prévue. Cette adaptation fait suite aux retours exprimés par la population, les jeux installés cette année étant davantage adaptés aux enfants plus âgés.

Un contrôle de sécurité trimestriel des places de jeux communales sera instauré afin d'assurer un suivi régulier et une sécurité optimale des infrastructures destinées aux enfants.

## **Environnement – gestion des infrastructures d'eau**

La gestion et l'entretien des infrastructures d'approvisionnement en eau constituent un élément essentiel pour garantir la sécurité de l'alimentation en eau potable et la pérennité du réseau communal. En 2025, plusieurs travaux de renouvellement et d'amélioration des conduites ont été entrepris dans différents secteurs de la commune.

### ◆ Réalisations 2025

Plusieurs interventions ont été réalisées sur le réseau d'eau potable.

Les travaux de renouvellement de la conduite dans le secteur Grand'Planches / Fin d'Amont à Neirivue ont débuté, avec environ 300 mètres de conduite remplacés sur les 500 mètres prévus.

Une déviation de conduite d'environ 100 mètres a également été effectuée dans le secteur de la Comba d'Avau à Montbovon.

Dans le secteur des Allières, la première phase du remplacement de la conduite a été réalisée, représentant environ 1'200 mètres de réseau renouvelé.

Par ailleurs, une intervention imprévue a dû être menée à Montbovon, à la suite d'une fuite survenue devant le bâtiment scolaire. Cette situation a nécessité le remplacement d'environ 15 mètres de conduite.

### ◆ Projets en cours

Les travaux engagés dans le secteur Grand'Planches / Fin d'Amont à Neirivue se poursuivent et devraient être finalisés en 2026.

### ◆ Perspectives 2026

Plusieurs interventions sont planifiées pour l'année 2026 afin de poursuivre l'entretien et le développement du réseau d'eau potable :

- Finalisation des travaux dans le secteur Grand'Planches / Fin d'Amont à Neirivue.
- Poursuite du projet des Allières avec le remplacement de conduites et la construction d'un nouveau réservoir (phase 2).
- Pose d'une conduite destinée à alimenter l'Étang, direction Le Buth à Lessoc.
- Extension du réseau d'eau potable en direction du Palon à Neirivue.

## 4. Investissements et projets

### 4.1. Investissements réalisés - clôture d'investissement - synthèse

#### Terrain de foot de Neirivue

**N° d'investissement :** 25.05

**Budget :** 2025

**Référence :** Zone sportive de Neirivue

**Objet :** Remise en état et amélioration de la zone sportive de Neirivue

**Conseiller communal responsable :** Marc Beaud

---

#### But de l'investissement :

Ce terrain de sport n'était plus utilisé depuis plusieurs années en raison de son état. Afin de permettre à nouveau son utilisation par les élèves du cercle scolaire, les sociétés sportives et la population, des travaux de remise en état et d'amélioration ont été réalisés.

L'objectif de cet investissement est d'assurer des conditions d'utilisation sûres, fonctionnelles et adaptées aux besoins actuels.

#### Principaux travaux réalisés :

- Remise en état de la piste d'élan du saut en longueur, avec apport de sable neuf
- Nivellement du terrain, remise en état de la surface engazonnée et semis de gazon
- Installation et renouvellement des infrastructures annexes (banc, poubelles)

---

#### Bilan financier

	Budget voté	Réalisé	Écart
Investissement brut	CHF 50'000.00	CHF 50'368.15	CHF 368.15
Subventions	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00
<b>Investissement net</b>	<b>CHF 50'000.00</b>	<b>CHF 50'368.15</b>	<b>CHF 368.15</b>

**Mode de financement :**  Liquidités  Emprunt  Mixte

---

#### Explication des écarts

Le coût final de l'investissement est conforme au budget voté.

---

#### Amortissement

**Taux :** 4 % | **Charge annuelle :** CHF 2'014.75 | **Dès :** 2026

---

#### Bilan synthétique

- **Délais :**  respectés  partiellement respectés  non respectés
- **Budget :**  respecté  léger dépassement  dépassement important
- **Objectifs :**  atteints  partiellement atteints  non atteints

#### Commentaire général :

Cet investissement permet de redonner à la population un espace sportif fonctionnel et sécurisé, favorisant l'activité physique, la vie associative et l'utilisation scolaire. Les travaux ont été réalisés dans le respect du cadre financier voté par l'Assemblée communale.



## Remplacement véhicule édilitaire

**N° d'investissement** : 25.04

**Budget** : 2025

**Référence** : Remplacement véhicule édilitaire

**Objet** : Remplacement du véhicule édilitaire Mitsubishi L200 2.5DID

**Conseillère communale responsable** : Karine Beaud-Ropraz

---

### But de l'investissement

Le véhicule édilitaire, mis en circulation en février 2010 et totalisant 151'000 km, générait des frais d'entretien importants et présentait un risque accru en matière de sécurité. Son remplacement permet de garantir la fiabilité du service et de limiter les coûts futurs liés à son exploitation.

### Principaux travaux réalisés :

- Fourniture et mise en service d'un nouveau véhicule édilitaire adapté aux besoins des services communaux (pick-up équipé d'un pont alu fixe avec vigie, d'une plateforme amovible, d'un porte perche et d'une potence de levage et deux jeux de roues complets).
- Vente de l'ancien véhicule.

---

### Bilan financier

	<b>Budget voté</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Écart</b>
Investissement brut	CHF 73'000.00	CHF 68'500.00	CHF - 4'500.00
Subventions	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00
<b>Investissement net</b>	<b>CHF 73'000.00</b>	<b>CHF 68'500.00</b>	<b>CHF - 4'500.00</b>

**Mode de financement** :  Liquidités  Emprunt  Mixte

---

### Explication des écarts

Le coût final de l'investissement est inférieur au budget voté de CHF 4'500.-, notamment grâce à des conditions d'achat avantageuses et à la négociation du prix du nouveau véhicule.

---

### Amortissement

**Taux** : 10 % | **Charge annuelle** : CHF 6'850.00 | **Dès** : 2026

---

### Bilan synthétique

- **Délais** :  respectés  partiellement respectés  non respectés
- **Budget** :  respecté  léger dépassement  dépassement important
- **Objectifs** :  atteints  partiellement atteints  non atteints

### Commentaire général

Cet investissement permet de garantir la continuité du service édilitaire dans de bonnes conditions de sécurité et de fiabilité, tout en respectant le cadre financier voté par l'Assemblée communale.

## Conduite d'eau Comba d'Avau

**N° d'investissement :** 25.03

**Budget :** 2025

**Référence :** Correction conduites d'eau Comba d'Avau

**Objet :** Correction du trajet des conduites d'eau potable et d'eaux claires à la Comba d'Avau

**Conseiller communal responsable :** Nicolas Haymoz

---

### But de l'investissement

Un projet de construction d'une halle de stabulation à la Comba d'Avau nécessitait le déplacement de la conduite d'eau potable qui alimente Montbovon et d'une conduite d'eaux claires drainant le secteur.

L'article 693 du Code Civil Suisse précise que le propriétaire peut exiger le déplacement de la conduite au frais de l'autre partie (ici la Commune). Les conventions de passage établies par la commune mentionnent cet engagement.

Principaux travaux réalisés :

- Déplacement de la conduite d'eau potable
- Déplacement de la conduite d'eaux superficielles

---

### Bilan financier

	<b>Budget voté</b>	<b>Réalisé</b>	<b>Écart</b>
Investissement brut	CHF 170'000.00	CHF 147'940.30	CHF 22'059.70
Subventions	CHF 0.00	CHF 0.00	CHF 0.00
<b>Investissement net</b>	<b>CHF 170'000.00</b>	<b>CHF 147'940.30</b>	<b>CHF 22'059.70</b>

**Mode de financement :**  Liquidités  Emprunt  Mixte

---

### Explication des écarts

Le coût final de l'investissement est inférieur au budget voté de CHF 22'059.70 grâce à un suivi efficace du chantier par le bureau Ribl SA en charge du projet et de la direction des travaux.

---

### Amortissement

**Taux :** 1.25 % | **Charge annuelle :** CHF 1'849.25 | **Dès :** 2026

---

### Bilan synthétique :

- **Délais :**  respectés  partiellement respectés  non respectés
- **Budget :**  respecté  léger dépassement  dépassement important
- **Objectifs :**  atteints  partiellement atteints  non atteints

### Commentaire général

Cet investissement a permis la construction de la halle de stabulation.

## 4.2. Projets en cours

Plusieurs projets d'infrastructures sont actuellement en cours de réalisation, de préparation ou d'étude. Ces investissements concernent principalement le réseau d'eau, la mobilité, la sécurité des infrastructures et la protection de l'environnement. Le tableau ci-dessous présente une synthèse de l'état d'avancement des principaux projets communaux.

Légende :

- Projet en cours de réalisation
- Projet en préparation / étude
- Projet en suspens / opposition

Projet	Validé au budget	Montant	Description	Statut
Réseau d'eau et réservoir des Allières – phase 2	2026	CHF 1'500'000.-	Remplacement de conduites et construction d'un nouveau réservoir afin de sécuriser l'alimentation en eau potable et garantir une réserve incendie.	<span style="color: green;">●</span>
Conduite d'eau potable Grand'Planches – Neirivue	2024	CHF 540'000.-	Renouvellement d'une conduite prioritaire reliant le puits de l'Île à la station de pompage de Chabloz Derrey.	<span style="color: green;">●</span>
Réfection route « Chez les Jordan » – Montbovon	2023	CHF 80'000.-	Réfection d'un tronçon routier d'environ 95 m afin d'améliorer la stabilité et limiter les phénomènes de ravinement.	<span style="color: yellow;">●</span>
Liaison piétonne Lessoc – Gare	2025	CHF 330'000.-	Création d'un cheminement piéton sécurisé reliant le village de Lessoc à la gare.	<span style="color: yellow;">●</span>
Assainissement du stand de tir – Albeuve	2026	CHF 505'000.-	Assainissement environnemental du site afin d'éliminer les sols contaminés et respecter les obligations légales.	<span style="color: yellow;">●</span>
Mesures de protection contre les crues de la Tine	2024	CHF 150'000.-	Projet visant à réduire les risques d'inondation dans le quartier de Plaisance en améliorant l'écoulement des eaux.	<span style="color: yellow;">●</span>
Approvisionnement en eau potable L'Etang	2025	CHF 133'000.-	Conduite de raccordement au réseau d'eau potable depuis Le Buth jusqu'à l'Etang.	<span style="color: yellow;">●</span>
Renaturation du seuil de la Marivue	2024	CHF 53'000.-	Etude du projet de suppression du seuil et renaturation de l'embouchure de la Marivue dans la Sarine.	<span style="color: red;">●</span>
Route de la Tsarère	2023	CHF 800'000.-	Remplacement de conduites, mise en séparatif et réfection de la chaussée.	<span style="color: red;">●</span>

## 5. Situation financière

### 5.1. Evolution des charges et des revenus

Le Conseil communal soumet les comptes 2025, dont les résultats sont les suivants :

Total des charges : 8'856'621.25 CHF  
Total des revenus : 8'586'835.21 CHF  
Résultat (déficit) : 269'785.94 CHF

Les comptes 2025 présentent un déficit de 269'785.94 CHF, alors que le budget 2025 prévoyait un déficit de 625'681.60 CHF.

L'amélioration du résultat par rapport au budget s'explique notamment par le versement de subventions liées à des travaux réalisés antérieurement ainsi que par des charges inférieures aux prévisions dans certains domaines, en particulier les transports scolaires. Par ailleurs, certaines dépenses d'entretien prévues ont été reportées, tandis que certains postes ont enregistré des dépassements liés à des interventions non planifiées.

Ces éléments illustrent les écarts pouvant survenir entre la planification budgétaire et la réalisation effective, notamment dans les domaines soumis à des événements ponctuels ou difficilement anticipables. Une attention particulière devra être maintenue en matière de suivi budgétaire et de planification des travaux d'entretien, afin de renforcer la prévisibilité des charges.

Les investissements réalisés durant l'exercice se sont élevés à 2.3 millions de francs et s'inscrivent dans la continuité des projets validés par les autorités communales. Ils concernent principalement la finalisation des travaux de l'école de Neirivue (environ 1.2 million CHF), des interventions sur le réseau d'eau, notamment en lien avec le réservoir d'Allières (environ 530'000 CHF), ainsi que divers aménagements communaux.

La dette nette par habitant s'élève à CHF 6'799.-, en augmentation par rapport à 2024 (CHF 5'575.-). Cette évolution s'explique principalement par le volume important d'investissements réalisés ces dernières années.

Par ailleurs, le taux d'endettement dépasse 200%, ce qui dépasse les seuils indicatifs définis par le modèle comptable MCH2. Ce niveau d'endettement reflète une capacité financière actuellement fortement sollicitée et implique une attention particulière dans la planification des futurs investissements.

La situation financière de la Commune s'inscrit dans un contexte marqué par un niveau d'investissements soutenu, nécessaire au maintien et au développement des infrastructures. Si les résultats de l'exercice présentent une amélioration par rapport au budget, certains indicateurs financiers traduisent une pression accrue sur les finances communales. Dans ce contexte, une attention particulière devra être portée à l'évolution de l'endettement et au maintien d'un équilibre financier durable.

### 5.2. Commentaires aux comptes

Sont relatées ici uniquement les positions significatives (avec une variation de 5% et de plus de 10'000 CHF par rapport au budget 2025). Les réductions de dépenses ou les économies significatives sont aussi décrites.

## 0 ADMINISTRATION GENERALE

### 0120 Exécutif

0120.3010.00 Traitement du Conseil communal  
-11'420.00 CHF / -11%

Les vacances du Conseil communal ont été moins importantes que prévues au budget.

## 0293 Chauffage à distance, route du Planchamp, Neirivue

0293.3120.01 Energie Mazout

+9'455.00 CHF / +49%

Malgré les interventions réalisées sur l'installation, des dysfonctionnements techniques ont persisté en 2025, entraînant une consommation de mazout plus élevée que prévu.

0293.3144.00 Entretien rénovation

+22'132.59 CHF / +56%

Les différents problèmes rencontrés ont conduit à des réparations et des améliorations importantes sur l'année 2025.

## 1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE

1400 Questions juridiques

1400.3000.00 Participation au service des curatelles

+22'477.64 / +23%

Le montant inscrit au budget 2025 ne correspond pas à la base de calcul correcte. Le montant attendu aurait dû s'élever à CHF 95'601.30.

## 2 FORMATION

2170 Nouvelle école de Neirivue

Un dépassement de 158'378.41 CHF en regard du budget est constaté. Ce dépassement s'explique par les ajustements liés à la première année d'exploitation du bâtiment ainsi que par certaines finitions de chantier non anticipées lors de l'établissement du budget.

Comptes 2025 Budget 2025 Variation

Nouvelle école de Neirivue	478'948.11	318'296.25	160'651.86	Remarques
Salaires du personnel communal	166'596.85	87'156.25	79'440.60	Resp. bâtiment + nettoyage
Frais matériel, conciergerie	5'093.31	2'500.00	2'593.31	Principalement les produits de nettoyage
Achat fournitures/consommables	7'169.25		7'169.25	Principalement les essuies-main et papier de toilettes
Achat de mobilier	<u>6'054.20</u>		6'054.20	Divers mobiliers, liés à l'équipement de l'école
Achat de machines, appareils,	<u>5'549.45</u>	10'000.00	-4'450.55	un montant forfaitaire avait été évalué dans le budget 2025
Energie électricité	17'090.15	9'440.00	7'650.15	La facture du CAD se monte à 15'482.25 CHF contre 7'100.00 CHF prévu au budget
Frais téléphone	440.00		440.00	x
Honoraires et frais d'avocats	<u>12'141.75</u>		12'141.75	Lié au litige "Camélique"
Primes assurances	19'869.90	3'500.00	16'369.90	La prime ECAB est très largement supérieure aux primes additionnées des anciennes écoles
Entretien et rénovation	32'937.50	7'700.00	25'237.50	l'achat des déshumidificateurs pèse pour plus de 15'000 CHF ainsi que 5'000 CHF de filtres pour la ventilation
Entretien de machines et appareils de bureau		1'000.00	-1'000.00	
Maintenance informatique	2'951.60		2'951.60	Le montant n'a pas été anticipé dans ce poste lors du budget
Frais de déplacements et autres frais	191.30		191.30	
Imputation interne des intérêts	202'862.85	197'000.00	5'862.85	

Les montants soulignés peuvent être attribués à la construction de l'école (total 23'745.40 CHF)

## **2195 Transports scolaires**

2195.3010.00 Personnel communal

-38'105.00 CHF / -141%

L'écart s'explique par une estimation initiale des besoins plus élevée que celle effectivement constatée en cours d'exercice.

## **2195.3612.00 Participation regroupement scolaire**

-61'538.65 CHF / -28%

## **3 CULTURE, SPORTS ET LOISIRS**

Aucun écart significatif n'est à relever.

## **4 SANTE**

Aucun écart significatif n'est à relever.

## **5 PREVOYANCE SOCIALE**

Aucun écart significatif n'est à relever.

## **6 TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS**

### **6150 Routes communales**

6150.3141.00 Service hivernal par des tiers

+ 19'647.60 CHF / +32%

Les charges liées au service hivernal dépendent fortement des conditions météorologiques. Celles observées en fin d'année 2025 ont engendré un niveau d'intervention supérieur aux prévisions.

## **7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

### **7101 Approvisionnement en eau**

7101.3143.00 Entretien des installations

+91'596.37 CHF / +66%

Les charges comprennent notamment la réparation d'une fuite importante à Montbovon (CHF 37'516.15) ainsi qu'une intervention liée au déplacement d'une conduite existante (CHF 16'797.25), faisant suite à une situation antérieure nécessitant une régularisation.

7101.3300.31 Amortissement planifié

-30'904.55 CHF / -22%

Le report de certains travaux d'investissement diminue la charge d'amortissement.

7101.3510 Attribution au financement spécial

129'408.67 CHF ont pu être attribués à la réserve contre 158'721.70 CHF prévus.

7101.4240.00 Vente eau

|+|15'576.35 CHF / +4%

Augmentation du volume d'eau vendu.

7101.4260.00 Remboursements et participations de tiers

|+|10'824.45 CHF / +24%

Les produits 2025 incluent des participations afférentes à l'exercice en cours ainsi qu'à l'exercice précédent, en raison d'un décalage dans la transmission des décomptes. Cette situation a été régularisée sur l'année.

### **7201 Traitement des eaux usées**

7201.3132.00 Honoraires de conseillers externes

-14'708.90 CHF /

Plusieurs études budgétisées n'ont pas été menées.

7201.3143.00 Entretien des installations

-39'661.20 CHF

L'écart important s'explique par l'absence de réalisation des travaux prévus au budget, lesquels sont reportés sur un exercice ultérieur.

7201.3510.00 Attribution au financement spécial

+61'923.62 CHF / +73%

Le report de certains travaux d'entretien permet de porter 84'905.77 CHF à la réserve.

7201.3612.00 Participation à la STEP

+10'012.10 CHF / +7%

L'écart s'explique par la prise en compte de la TVA dans les charges effectives, alors que le montant budgété était basé sur des données communiquées hors TVA. La commune appliquant un taux forfaitaire, les factures sont comptabilisées TVA comprise.

### **73 Gestion des déchets**

Le taux de couverture se porte à 81% contre 77% aux comptes 2024

#### **7302 Déchetterie communale**

7302.3130.00 Frais de ramassage

-9'046.20 CHF / -16%

Après une diminution des charges en 2024 de 26%, une nouvelle diminution est constatée.

#### **7420 Ouvrages de protection et autres**

7420.3142.00 Entretien des ouvrages de protection

-22'000.00 CHF

Aucun besoin d'entretien n'a été identifié sur l'exercice. De plus, le montant prévu en cas d'intempéries n'a pas été sollicité.

#### **7690 Autre lutte contre la pollution**

7690.4630 et 4631 Subventions fédérales et cantonales

|+|57'991.00 CHF

Versement des subventions pour l'assainissement de la Meule.

## 8 ECONOMIE PUBLIQUE

### 8110 Agriculture

8110.3612.00 Participations aux syndicats AF  
+16'943.10 CHF / +63%

La différence s'explique principalement par le remboursement des intempéries 2023 (10'219 CHF) pour lesquelles une subvention a été perçue (voir poste suivant).

8110.4630 et 4631 Subventions fédérales et cantonales  
+|23'500.00 CHF  
Versement des subventions pour les intempéries 2023

### 8200 Sylviculture communale

8200.3141.00 Entretien des routes forestières  
-40'000.00 CHF

Les travaux d'entretien prévus n'ont pas été réalisés sur l'exercice et sont reportés.

## 9 FINANCES ET IMPOTS

### 9100 Impôts communaux

9100.3181.00 Pertes sur débiteurs

Par rapport aux comptes 2024, les pertes sur débiteurs ont reculé de 11'261.72 CHF

Voici un tableau synoptique des impôts principaux

	Comptes 2025	Budget 2025	Variation	
Impôts	4'850'737.50	4'761'000.00	89'737.50	Remarques
Impôts sur le revenu des personnes physiques	3'400'950	3'350'000	50'950	
Impôts sur les prestations en capital	84'835	95'000	-10'165	
Impôts sur la fortune des personnes physiques	272'649	300'000	-27'351	
Impôts à la source	120'395	75'000	45'395	
Impôts sur le bénéfice des personnes morales	68'517	20'000	48'517	La moyenne des années 2022 à 2024 est de 51'717 CHF, ce poste a été sous-évalué au budget
Impôts sur le capital des personnes morales	16'221	1'000	15'221	
Contributions immobilières	585'807	580'000	5'807	
Impôts sur les gains immobiliers et les plus values	142'866	205'000	-62'134	
Impôts sur les mutations	158'496	135'000	23'496	

### 9500 Part aux recettes sans affectations

9500.4120.00 Concession carrière de l'Evi  
|-| 29'931.50 CHF / |-| 50%

La quantité est très inférieure à celle de l'an passé (1/2 environ). La diminution du volume exploité est essentiellement due au chantier de Rolex qui a affecté leur capacité de production de granulats issus de la carrière de l'Evi. Cette diminution devrait se poursuivre en 2026.

## **9610 Intérêts**

9610.3401.00 Intérêts passifs des engagements financiers

-24'981.75 CHF / -10%

Les taux favorables sur les différents emprunts contractés en 2025 permettent une diminution des charges.

9610.3499.00 Intérêts rémunérateurs

+21'038.00 CHF

Les intérêts rémunérateurs correspondent aux intérêts dus par la commune, principalement en cas de remboursements ou de corrections liés à des situations fiscales.

## **9631 Immeubles du patrimoine financier, alpages, domaines**

9631.3430.40 Entretien alpage

+19'767.50 CHF / +38%

L'augmentation s'explique par différents travaux d'entretien réalisés sur les alpages durant l'exercice.

9631.4630 et 4631 Subventions fédérales et cantonales

|+|52'761.20 CHF

Versement des subventions pour la rénovation de la toiture de Cheveresse.

## **9633 Bâtiment La Villa, route du Lac 9, Montbovon**

9633.3430.40 Entretien, rénovation

+9'450.50 CHF / +73%

La dernière facture de mazout a été réglée sur 2025 pour un montant de 6'240.15 CHF

## **9637 Bâtiments prévus à la vente**

9637.3439.00 Autres charges

+52'305.00 / +86%

L'augmentation s'explique principalement par les honoraires de vente pour les parcelles de Neirivue et le bâtiment Wydler.

9637.4411.40 Gains provenant ventes bâtiments PF

|+|40'000.00 CHF

Lors du passage du bâtiment Wydler à Neirivue du patrimoine administratif au patrimoine financier, celui-ci a été évalué de 40'000 CHF inférieur au prix de vente.

9637.4430.00 Loyer

|+|14'010.00 CHF / |+| 95%

Le retard relatif dans la vente des bâtiments (Wydler Neirivue et l'école de Montbovon) a permis d'encaisser des loyers sur l'année 2025.

## 6. Rapport sur les comptes 2025

### 6.1. Clôture du compte de résultats

Comptes	Libellés	Comptes 2025	Budget 25	Comptes 24
30-31-33-35-36-37	Charges d'exploitation	8'060'854.18	8'071'640.95	7'767'610.33
40-41-42-43-45-46	Revenus d'exploitation	7'826'213.80	7'487'071.35	8'178'278.92
	Résultat de l'activité d'exploitation	-234'640.38	-584'569.60	410'668.59
34	Charges financières	481'462.42	405'712.00	476'235.11
44	Revenus financiers	435'167.34	364'600.00	3'020'321.43
	Résultat provenant de financement	-46'295.08	-41'112.00	2'544'086.32
	Résultat d'exploitation	-280'935.46	-625'681.60	2'954'754.91
38	Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00
48	Revenus extraordinaires	11'149.52	0.00	9'493.18
	Résultat extraordinaire	11'149.52	0.00	9'493.18
39	Imputations internes	314'304.65	298'440.00	209'588.05
49	Imputations internes	314'304.65	298'440.00	209'588.05
	Total imputations internes	0.00	0.00	0.00
Comptes de résultat		-269'785.94	-625'681.60	2'964'248.09

## 6.2. Compte de résultats

### Par nature

CHARGES	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges du personnel	1'311'256.10		1'339'239.30		1'137'985.37	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'549'850.39		1'526'131.00		1'798'003.16	
33 Amortissement du patrimoine administratif	388'755.80		440'028.60		388'685.66	
34 Charges financières	481'462.42		405'712.00		476'235.11	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	214'314.44		181'703.85		194'427.56	
36 Charges de transferts	4'596'677.45		4'584'538.20		4'248'508.58	
37 Subventions redistribuées	0.00		0.00		0.00	
38 Charges extraordinaires	0.00		0.00		0.00	
39 Imputations internes	314'304.65		298'440.00		209'588.05	
					0.00	
<b>3 Total des charges</b>	<b>8'856'621.25</b>		<b>8'775'792.95</b>		<b>8'453'433.49</b>	

REVENUS	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40 Revenus fiscaux		4'885'654.10		4'776'000.00		5'390'986.90
41 Patentes et concessions		215'469.10		245'150.00		274'980.90
42 Taxes et redevances		1'556'205.00		1'448'457.00		1'480'506.55
43 Revenus divers		0.00		0.00		0.00
44 Revenus financiers		435'167.34		364'600.00		3'020'321.43
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux		0.00		0.00		0.00
46 Revenus de transferts		1'168'885.60		1'017'464.35		1'031'804.57
47 Subventions à redistribuer		0.00		0.00		0.00
48 Revenus extraordinaires		11'149.52		0.00		9'493.18
49 Imputations internes		314'304.65		298'440.00		209'588.05
<b>4 Total des revenus</b>		<b>8'586'835.31</b>		<b>8'150'111.35</b>		<b>11'417'681.58</b>

REVENUS	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
90 Clôture du compte de résultat	-269'785.94		-625'681.60			2'964'248.09
<b>9 Comptes de clôture</b>	<b>-269'785.94</b>		<b>-625'681.60</b>			

### Par fonction

Compte de résultat	Comptes 2025		Budget 2025		Ecart	Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus		Charges	Revenus
0 Administration générale	980'144.33	236'076.70	970'928.55	230'647.00		928'731.64	737'653.27
Excédent de produits / charges		744'067.63		740'281.55	3786.08		191'078.37
1 Ordre et sécurité publics - défense	229'385.14	81'421.65	186'543.15	59'165.35		180'049.51	68'561.63
Excédent de produits / charges		147'963.49		127'377.80	20585.69		111'487.88
2 Formation	2'983'096.92	377'501.85	2'949'286.20	362'357.00		2'628'557.68	1'819'413.05
Excédent de produits / charges		2'605'595.07		2'586'929.20	18665.87		809'144.63
3 Culture - sports - Loisirs	186'822.46	3'518.85	169'116.20	8'300.00		213'460.33	7'226.10
Excédent de produits / charges		183'303.61		160'816.20	22487.41		206'234.23
4 Santé	774'966.65	18'863.95	786'459.55	4'000.00		708'727.60	20'108.20
Excédent de produits / charges		756'102.70		782'459.55	-26356.85		688'619.40
5 Affaires sociales	931'151.30	4'812.00	919'261.00	6'700.00		847'128.20	7'114.00
Excédent de produits / charges		926'339.30		912'561.00	13778.30		840'014.20
6 Trafic et télécommunication	666'685.87	27'355.65	704'112.90	20'567.65		730'990.79	497'38.63
Excédent de produits / charges		639'330.22		683'545.25	-44215.03		681'252.16
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'127'527.36	1'125'987.90	1'160'867.40	1'020'126.75		1'192'078.01	1'454'016.89
Excédent de produits / charges		1'539.46		140'740.65	-140740.65		261'938.88
8 Economie publique	371'541.55	58'349.40	410'208.35	31'254.60		406'706.30	46'233.52
Excédent de produits / charges		313'192.15		378'953.75	-67761.60		360'472.78
9 Finances et impôts	605'299.37	6'652'947.36	519'009.65	6'406'993.00		617'003.43	7'207'616.29
Excédent de produits / charges		6'047'647.99		5'887'983.35	159664.64		6'590'612.86
<b>Totaux</b>	<b>8'856'620.95</b>	<b>8'586'835.31</b>	<b>8'775'792.95</b>	<b>8'150'111.35</b>		<b>8'453'433.49</b>	<b>11'417'681.58</b>
<b>Excédent de produits / charges</b>		<b>269'785.64</b>		<b>625'681.60</b>		<b>2'964'248.09</b>	

## 6.3. Compte des investissements

### Par nature

DEPENSES	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	2'364'236.30		2'756'000.00		7'485'795.49	
51 Investissements pour le compte de tiers	0.00		0.00		0.00	
52 Immobilisations incorporelles	0.00		0.00		0.00	
54 Prêts	0.00		0.00		0.00	
55 Participations et capital social	0.00		0.00		0.00	
56 Propres subventions d'investissements	0.00		0.00		0.00	
57 Subventions des investissements à redistribuer	0.00		0.00		0.00	
58 Investissements extraordinaires	0.00		0.00		0.00	
<b>5 Total dépenses</b>	<b>2'364'236.30</b>		<b>2'756'000.00</b>		<b>7'485'795.49</b>	

RECETTES	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
60 Transferts d'immobilisations corporelles		0.00		0.00		39417.63
61 Remboursement de tiers		0.00		0.00		0.00
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		0.00		0.00		0.00
63 Subventions d'investissements acquises		1'207'222.45		0.00		267'769.46
64 Remboursement de prêts		0.00		0.00		0.00
65 Report de participations		0.00		0.00		0.00
66 Remboursement de propres subventions		0.00		0.00		0.00
67 Subventions d'investissements à redistribuer		0.00		0.00		0.00
68 Recettes d'investissements extraordinaire		0.00		0.00		0.00
<b>6 Recettes</b>		<b>1'207'222.45</b>		<b>0.00</b>		<b>307'187.09</b>

### Par fonction

Compte des investissements		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	0.00	0.00	0.00	0.00	72'500.00	39'417.63
1	Ordre et sécurité publics - défense	0.00	10'667.00	0.00	0.00	0.00	96'000.00
2	Formation	1'278'145.45	688'500.00	2'000'000.00	0.00	6'585'583.87	0.00
3	Culture - sports - Loisirs	50'368.15	0.00	50'000.00	0.00	0.00	0.00
6	Trafic et télécommunication	86'624.30	0.00	403'000.00	0.00	67'262.87	0.00
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	944'774.40	440'663.45	303'000.00	0.00	705'546.35	130'261.30
8	Economie publique	4'324.00	67'392.00	79'000.00	37'000.00	54'902.40	41'508.16
<b>Totalisation</b>		<b>2'364'236.30</b>	<b>1'207'222.45</b>	<b>2'835'000.00</b>	<b>37'000.00</b>	<b>7'485'795.49</b>	<b>307'187.09</b>

## 6.4. Bilan

Compte	Désignation	Bilan au 1.1.2025	31.12.2025
<b>1</b>	<b>ACTIF</b>	<b>41'655'902.12</b>	<b>44'185'416.07</b>
<b>10</b>	<b>Patrimoine financier</b>	<b>11'367'348.78</b>	<b>11'921'382.23</b>
100	Disponible et placements à court terme	783'399.84	1'657'359.94
101	Créances	-2'216'790.91	-2'216'256.11
102	Placements financiers	0.00	0.00
104	Actifs de régularisation	3'860'539.85	4'147'278.40
107	Placements financiers	390'000.00	390'000.00
108	immobilisation corporelle du PF	8'550'200.00	7'943'000.00
<b>14</b>	<b>Patrimoine administratif</b>	<b>30'288'553.34</b>	<b>32'264'033.84</b>
140	Immobilisation corporelles PA	29'722'433.34	31'697'913.84
145	Participation	566'120.00	566'120.00
<b>2</b>	<b>PASSIF</b>	<b>-41'655'902.12</b>	<b>-44'185'416.07</b>
<b>20</b>	<b>Capitaux de tiers</b>	<b>-26'461'131.76</b>	<b>-29'046'117.21</b>
200	Engagements courants	-1'878'218.52	-426'921.50
201	Engagements financiers à court terme	-140'129.86	-460'198.71
204	Passifs de régulation RG	-341'596.28	-402'642.35
205	Provision à court terme	0.00	0.00
206	Engagements financiers à long terme	-24'101'187.10	-27'756'354.65
209	Engagements envers les financements spéciaux et les fonds des capitaux de tiers	0.00	0.00
<b>29</b>	<b>Capital propre</b>	<b>-15'194'770.36</b>	<b>-15'139'298.86</b>
290	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	-3'045'947.78	-3'260'262.22
295	Réserves liées au retraitement (introduction MCH2)	0.00	0.00
296	Réserves liées au retraitement du PF	0.00	0.00
299	Excédent + ou Découvert - du bilan	-12'148'822.58	-11'879'036.64

## 6.5. Tableau des flux de trésorerie

Libellé	CHF
<b>ACTIVITE OPERATIONNELLE</b>	
Résultat total du compte de résultats	-269'785.94
(+) charges du compte de résultats sans incidence sur les liquidités 33	388'755.80
(-) revenus du compte de résultats sans incidence sur les liquidités 466	-157'794.80
(-) augmentations / (+) diminutions des créances et engagements actifs	-534.80
(-) augmentations / (+) diminutions des marchandises et travaux en cours	0.00
(-) augmentations / (+) diminutions des actifs de régularisation	-286'738.55
(+) pertes / (-) bénéfices sur la vente du PF ou perte/bénéfice de change	0.00
(+) augmentations / (-) diminutions des créances et engagements passifs	-1'451'297.02
(+) augmentations / (-) diminutions des provisions	0.00
(+) augmentations / (-) diminutions des passifs de régularisation	61'046.07
(+) attribution / (-) plvts sur financements spéciaux, fonds et réserves	214'314.44
(-) Prélèvement réserve de réévaluation du PA	0.00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [FTO]</b>	<b>-1'502'034.80</b>
<b>ACTIVITE INVESTISSEMENT</b>	
Solde du compte des investissements (investissements nets) - reporté au bilan	-1'157'013.85
Réévaluations du patrimoine administratif (retraitements liés au MCH2)	0.00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le patrimoine administratif [FTI]</b>	<b>-1'157'013.85</b>
(+) Vente / (-) Achat de placements financiers et d'immobilisations corporelles appartenant au patrimoine financier (comptes 107 et 108)	607'200.00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le patrimoine financier [FTP]</b>	<b>607'200.00</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI+P]</b>	<b>-549'813.85</b>
<b>ACTIVITE FINANCEMENT</b>	
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à court terme	320'068.85
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à long terme	2'605'739.90
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]</b>	<b>2'925'808.75</b>
<b>Variation des liquidités et placements à court terme (compte 100) entre le 1.1 et le 31.12 = [FTO] + [FTI+P] + [FTF]</b>	<b>873'960.10</b>

## 6.6. Annexes aux comptes annuels

### COMMUNE DE HAUT-INTYAMON

#### Annexe aux comptes 2025

##### a) Limite d'activation, règles régissant la présentation des comptes

La limite d'activation des investissements est fixée à CHF 50'000 conformément à l'article 3 du règlement des finances adopté le 1er décembre 2021.

La présentation des comptes est conforme avec la loi sur les finances communales (LFCo) du 22 mars 2018 et l'ordonnance sur les finances communales (OFCo) du 14 octobre 2019.

##### b) Principes relatifs à la présentation des comptes et régissant l'établissement du bilan

Selon les exigences légales, le patrimoine financier a été réévalué au 1er janvier 2022 à sa valeur vénale selon le rapport d'estimation de la société Gérances Giroud. Le patrimoine administratif a, quant à lui, été réévalué selon la méthode préconisée.

Les durées d'amortissement correspondent à celles prévues à la directive 4.

**c) Etat du capital propre** ✓  
L'état du capital propre est présenté l'annexe A

**d) Tableau des provisions** ✓  
Le tableau des provisions est présenté l'annexe B

**e) Tableau des participations** ✓  
Le tableau des participations est présenté l'annexe C.

**f) Tableau des immobilisations** ✓  
Le tableau des immobilisations est présenté à l'annexe D.

**g) Engagements hors bilan**  
Les engagements hors bilan sont listés à l'annexe E.

**h) Indicateurs financiers** ✓  
Les indicateurs sont mentionnés à l'annexe F.

Capitaux propres au 1er janvier			Changements année courante						Capitaux propres au 31 décembre		
			Motif de l'augmentation			Motif de la diminution			15'139'298.86		
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	Libellés	CHF
<b>2900</b>	<b>Financements spéciaux enregistrés sous capital propre</b>	<b>3'045'947.78</b>	<b>Attributions aux FS, capitaux propres</b>			<b>Prélèvements sur les FS, capitaux propres</b>			<b>2900</b>	<b>Financements spéciaux enregistrés sous capital propre</b>	<b>3'260'262.22</b>
29001.00	Financement spécial eau - maintien de la valeur	2'785'077.61							29001.00	Financement spécial eau	2'785'077.61
29001.02	Financement spécial eau - équilibre du compte	510'316.91	35	Equilibre du compte approvisionnement en eau potable	129'408.67				29001.02	Financement spécial eau - équilibre du compte	639'725.58
29002.00	Financement spécial eaux usées - maintien de la valeur	-129'907.69							29002.00	Financement spécial eaux usées	-129'907.69
29002.02	Financement spécial eaux usées - équilibre du compte	-119'539.03	35	Equilibre du compte approvisionnement en eau usée	84'905.77				29002.02	Financement spécial eaux usées - équilibre du compte	-346'33.28

Capitaux propres au 1er janvier			Changements année courante						Capitaux propres au 31 décembre		
			Motif de l'augmentation			Motif de la diminution					
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	Libellés	CHF
<b>2950</b>	<b>Reserves liées au retraitement PA</b>	<b>0.00</b>	<b>Attributions liée à la réserve de retraitement</b>			<b>Prélèvements liée à la réserve de retraitement</b>			<b>2950</b>	<b>Reserves liées au retraitement PA</b>	<b>0.00</b>
29500.00	Réserve retraitement PA	0.00							29500.00	Réserve retraitement PA	0.00
29501.00	Réserve retraitement approvisionnement eau	0.00							29501.00	Réserve retraitement approvisionnement eau	0.00
29502.00	Réserve retraitement traitement eaux usées	0.00							29502.00	Réserve retraitement traitement eaux usées	0.00

Capitaux propres au 1er janvier			Changements année courante						Capitaux propres au 31 décembre		
			Motif de l'augmentation			Motif de la diminution					
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	Libellés	CHF
<b>2960</b>	<b>Reserves liées au retraitement du PF</b>	<b>0.00</b>	<b>Attributions liée à la réserve de retraitement</b>			<b>Prélèvements liée à la réserve de retraitement</b>			<b>2960</b>	<b>Reserves liées au retraitement du PF</b>	<b>0.00</b>
29600.00	Réserve retraitement PF	0.00							29600.00	Réserve retraitement PF	0.00

Comptes	Libellés	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	motifs	CHF	Comptes	Libellés	CHF
<b>299</b>	<b>Résultat annuel - excédent/découvert du bilan</b>	<b>12'148'822.58</b>	<b>Excédent de produit</b>			<b>Déficit</b>			<b>299</b>	<b>Résultat annuel - excédent/découvert du bilan</b>	<b>11'879'036.64</b>
29900.00	Résultat / Fortune annuel	0.00			0.00		Résultat exercice 2025	269'785.94			-269'785.94
29901.01	Fortune nette										0.00
29990.00	Résultat cumulés des années précédentes	12'148'822.58							29990.00	Résultat cumulés des années précédentes	12'148'822.58

205 Provision à court terme								
Compte de provision	Libellés	Valeur au 01.01	Modification				Valeur au 31.12	Commentaires sur la modification ou/et le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution	Transfert		
20590.01	Provision pertes s/débiteurs	0.00					0.00	
20590.02	Réserves forêts LE	0.00					0.00	
20590.03	Réserves forêts (Lothar) NE	0.00					0.00	
20590.04	Autres réserves (Hongrin-Léman NE	0.00					0.00	
20590.05	Réserve pour place jeux & sports NE	0.00					0.00	
20590.07	Réserve rénovation La Villa	0.00					0.00	
20590.08	Réserve assainissement salle communale AL	0.00					0.00	
20590.09	Réserve entretien bâtiment communaux (sans écoles)	0.00					0.00	
20590.10	Réserve entretien routes communales	0.00					0.00	
20590.11	Provision mesurs compensation CPP	0.00				0.00	0.00	

208 Provision à long terme								
Compte de provision	Libellés	Valeur au 01.01	Modification				Valeur au 31.12	Commentaires sur la modification ou/et le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution	Transfert		
20860.00	Provision à long terme engagement de prévoyance	0.00					0.00	

**Patrimoine financier**

No MCH2	Entité	Forme juridique	Activité	Année acquisition	valeur d'acquisition	Nbre de titres	Valeur nominale (CHF)	Valeur fiscale	Valeur comptable 01.01	Valeur comptable 31.12
10700.03	Chabloz Energie SA	Société Anonyme	Énergie		100.00 CHF	600	60'000.00 CHF	650.00 CHF	390'000.00 CHF	390'000.00 CHF

**Patrimoine administratif**

	Corporation forestière du Moléson	Personne morale de droit public	Exploitation forestière	2023	513'400.00 CHF	-	-	-	513'400.00 CHF	513'400.00 CHF
	Saidef SA	Société anonyme	Gestion déchets	2015	52'720.00 CHF	1318	40.00 CHF	52'720.00 CHF	52'720.00 CHF	52'720.00 CHF

## Annexe D – tableau des immobilisations (art. 18 al. 1 let. f LFCO)

Compte / Num. d'immobilisation	Désignation	Valeur d'acquisition / coût de construction	Amortissements cumulés mis en place MCH2		Valeur au bilan au 01.01.2025	Virement Investissement / transfert PF 31.12.2025	Virement subvention / transfert PF / désinvestissement 31.12.2025	Pour compte if Valeur des immobilisations au bilan au 31.12.25	Amortissement annuel planifié 2025	Total compte amortissement cumulés 5'10'621.70	Valeur résiduelle au 31.12.2025
			31.12.2024	5'121'865.90							
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>											
1400	Terrains (bâts et non bâts)	0.00	0.00	0.00	0.00						
1401	Routes et voies de communication	5'100'468.65	1'583'218.90	5'108'541.02	22'448.30	0.00	51'30'988.32	127'511.70	17'107'330.60	3'420'258.72	
14010.03	Route HI	3'187'014.50	1'027'230.34	3'195'086.87	18'124.30	0.00	14'010.99	3'213'211.17	79'675.35	1'106'905.69	
	Route réévaluation	2'937'765.65	1'022'478.89	2'937'765.65				2'937'765.65	73'444.15	1'095'923.04	
	Les Raforts (prévu en 22 mais reporté sur 23, reporté sur 24)	249'248.85	4'751.45	249'248.85				249'248.85	6'231.20	10'982.65	
	Liaison piétonne Lessoc village - Lessoc gare (sur 29)	330'000.00	0.00	8'072.37	18'124.30			26'196.67	-	26'196.67	
14010.04	Route Forestière HI	1'168'322.30	526'166.80	1'168'322.30	0.00	0.00	14'010.99	1'168'322.30	29'208.05	555'374.85	
	Piste forestière réévaluation	1'134'419.90	526'166.80	1'134'419.90			14'010.99	1'134'419.90	27'835.50	554'027.30	
	Piste forestière Grosse Chia	54'902.40	0.00	54'902.40				54'902.40	1'372.55	1'372.55	
14010.05	Route alpestre HI	745'131.85	2'921.76	745'131.85	4'324.00	0.00		749'455.85	1'862.80	48'450.06	
	Rte des Prés (tronçon 1-2)	387'738.95	20'896.94	387'738.95				387'738.95	9'893.50	30'580.44	
	Rte des Prés (3)	357'392.90	8'934.82	357'392.90	4'324.00			357'716.90	8'934.82	17'869.62	
1402	Aménagement des cours d'eau	849'005.50	484'548.23	699'005.50	85'528.70	0.00	0	784'534.20	32'952.35	517'500.58	
14020.00	Travaux endiguements	849'005.50	484'548.23	699'005.50	85'528.70	0.00		784'534.20	32'952.35	517'500.58	
	Travaux endiguements réévaluation	699'005.50	484'548.23	699'005.50				699'005.50	32'952.35	18'504.92	
	Protection des crues La Tine	150'000.00	0.00	0.00	85'528.70	0.00		85'528.70	-	85'528.70	
1403	Autres ouvrages de génie civil	15'523'458.51	2'095'416.23	12'389'427.01	909'613.85	0.00	14'032.99	13'299'940.86	154'720.35	2'250'136.58	
14030.08	Butte de tir	530'737.80	58'814.95	530'737.80	0.00	0.00		530'737.80	15'922.15	74'737.10	
	Assainissement butte de tir Lessoc	118'732.35	28'495.75	118'732.35				118'732.35	3'561.95	32'057.70	
	Assainissement butte de tir 300m NE	178'869.50	16'222.00	178'869.50				178'869.50	5'366.10	15'728.10	
	Assainissement butte de tir 300m MO	233'135.95	14'097.20	233'135.95				233'135.95	6'994.10	21'091.30	
14030.08	Terrain de sport	50'368.15	0.00	0.00	50'368.15	0.00		50'368.15	-	50'368.15	
	Terrain de sport Neirvive	50'368.15	0.00	0.00	50'368.15			50'368.15	-	50'368.15	
14031.04	Concept eau HI EP	14'159'024.71	2'015'296.73	11'702'061.36	461'400.95	0.00	0.00	12'163'462.31	137'676.90	2'152'973.63	
14031.04	Investissement EP HI	14'094'441.91	2'015'296.73	11'637'181.56	461'400.95	0.00		12'098'582.51	134'432.90	2'149'729.63	
	Concept eau HI réévaluation	8'610'153.26	1'928'432.23	8'610'153.45				8'610'153.45	107'110.35	2'035'542.58	
	Le Butth décompte final	1'339'318.20	75'644.40	1'339'318.20				1'339'318.20	17'258.05	92'902.45	
	La Cernie-La Tréle 2022-2023	805'159.55	11'220.10	805'159.56				805'159.56	10'064.50	21'284.60	
	L'Île Le Palon 2023	320'898.30	0.00	299'862.80	-175'332.50			124'530.30	0.00	0.00	
	Alliés 2023 phase 1	840'983.70	0.00	311'081.95	529'901.75			840'983.70	0.00	840'983.70	
	La Tsarène 2023	54'331.90	0.00	54'331.90				54'331.90	0.00	54'331.90	
	Grand Planche	540'000.00	0.00	217'273.70	613.75			217'887.45	0.00	217'887.45	
	Comba d'Avau répartition EPEU	82'300.00	0.00	0.00	72'490.75			72'490.75	0.00	72'490.75	
	Alliés 2025 phase 2	1'590'000.00	0.00	0.00	3'727.20			3'727.20	0.00	3'727.20	
14031.04	RMC Télégestion	64'879.80	0.00	64'879.80				64'879.80	3'244.00	3'244.00	
14032.04	Canalisation HI EU	783'327.85	21'304.55	156'827.85	397'844.75	0.00	14'032.99	584'472.60	11'211.30	22'425.85	
	Canalisation HI réévaluation	89'703.30	21'304.55	89'703.30				89'703.30	11'211.30	22'425.85	
	L'Île Le Palon 2023	61'362.40	0.00	61'362.40	196'368.00			257'730.40	0.00	257'730.40	
	La Tsarène 2023	5'562.15	0.00	5'562.15				5'562.15	0.00	5'562.15	
	Grand Planche	540'000.00	0.00	0.00	126'027.20			126'027.20	0.00	126'027.20	
	Comba d'Avau répartition EPEU	87'000.00	0.00	0.00	75'449.55			75'449.55	0.00	75'449.55	
1404	Bâtiments	17'527'340.10	814'168.54	16'070'542.46	1'278'145.45	0.00	17'348'887.81	44'935.10	859'103.64	16'489'584.27	
14040.01	Chauffage à distance	1'333'336.40	770'578.54	1'405'836.40	0.00		14'040.99	1'405'836.40	42'175.10	812'753.64	
	CAD Réévaluation 22	1'323'859.35	770'578.54	1'323'859.35				1'323'859.35	39'715.80	810'294.34	
	Interconnexion Gaby Beaud (début travaux 2023)	8'477.05	0.00	8'197.05				8'197.05	2'459.30	79'517.75	
14040.13	Bâtiments scolaire nvle école NE	16'000'000.00	0.00	14'572'706.06	1'278'145.45		14'040.99	15'850'851.51	-	15'850'851.51	
	Nv bâtiment scolaire début construction	16'000'000.00	0.00	14'572'706.06	1'278'145.45			15'850'851.51	0.00	15'850'851.51	
14040.15	Classe ancien atelier couture, rte Intyamon 52 NE	102'003.70	0.00	0.00			14'040.99	-	-	-	
14041.00	Infrastructures sportive	92'000.00	43'590.00	92'000.00			14'041.99	92'000.00	2'760.00	46'350.00	
1405	Forêts	174'542.70	0.00	174'542.70				174'542.70	-	174'542.70	
14050.01	Forêt Lessoc	165'733.75	0.00	165'733.75				165'733.75	-	165'733.75	
14050.02	Forêt Montbovon	8'808.95	0.00	8'808.95				8'808.95	-	8'808.95	
1406	Biens meubles	513'425.04	144'514.00	402'240.70	68'500.00	0.00	479'740.70	28'636.30	173'150.30	297'590.40	
14060.07	Véhicule service du feu	158'562.04	0.00	0.00	0.00	0.00	14'060.99	-	-	-	
14060.06	Machines, véhicules HI	354'863.00	144'514.00	402'240.70	68'500.00	0.00	14'060.99	4'074.60	28'636.30	173'150.30	
	Véhicule réévaluation	0.00	115'877.70	115'877.70				115'877.70	0.00	115'877.70	
	Véhicule multifonction (mis en service 23 - amorti dès 24)	286'363.00	28'636.30	286'363.00				286'363.00	28'636.30	57'272.60	
	Véhicule éditaire ISUZU	68'500.00	0.00	0.00	68'500.00			68'500.00	0.00	68'500.00	
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>											
145-1,-2,-4,-5,-6,-8	Participations	566'120.00	-	566'120.00						566'120.00	
14520.00	participation Corporation forestière Moléson	513'400.00	-	513'400.00						513'400.00	
14540.01	Saïdef Actions	52'720.00	-	52'720.00						52'720.00	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE FINANCIER</b>											
1080	Terrains non bâts	-	-	790'200.00	0	67'200.00				723'000.00	
10800.03	Terrain carrière NE	-	-	400'000.00						400'000.00	
10800.05	Terrain en zone indus. MO	-	-	10'200.00						10'200.00	
10800.06	Terrains Neirvive	-	-	380'000.00		67'200.00				312'800.00	
1084	Bâtiments	1'812'951.30	-	778'000.00	40'000	580'000				722'000.00	
10840.01	Immeuble AL - Auberge de l'Ange	220'574.80	-	1'100'000.00						1'100'000.00	
10840.02	Immeuble AL - rue Jean-Marie Musy 11	838'484.30	-	1'260'000.00						1'260'000.00	
10840.03	Immeuble LE - ancienne école rte Butth 15	45'021.50	-	950'000.00						950'000.00	
10840.04	Immeuble MO - La Villa - rte du Lac 9	374'821.75	-	1'080'000.00						1'080'000.00	
10840.08	Immeubles MO - Les Mélézes - rte Alliés 2	324'048.95	-	1'300'000.00						1'300'000.00	
10840.09	Bâtiment école Albeuve	-	-	500'000.00						500'000.00	
10840.10	Bâtiment école Montbovon	-	-	480'000.00						480'000.00	
10840.11	Bâtiment ancienne école Neirvive	-	-	550'000.00						550'000.00	
10840.12	Bâtiment ancien atelier de couture	-	-	540'000.00	40'000	580'000				-	
10840.13	Bâtiment ancien local feu Neirvive	-	-	0.00						-	
1086	Biens meubles PF	-	-	0.00	0	0				0.00	
10860.00	Véhicule service du feu	-	-	0.00						0.00	
<b>Subvention d'investissement</b>											
2086	Subvention d'investissement	-	2'038'727.20	7'098'830.00	0.00	1'207'222.45		8'148'257.65	157'794.80	2'196'522.00	
20860.00	Subvention d'investissement Confédération	-	268'481.19	577'250.71		35'301.00		509'533.88	22'016.05	290'497.24	
20861.00	Subvention d'investissement Cantons	-	248'470.83	749'390.75		481'258.00		1'019'920.85	21'055.90	269'526.73	
20861.01	Subvention d'investissement endiguements	-	369'539.77	200'649.55				1'274.80	28'509.45	398'049.22	
20861.10	Subvention investiss. Approvisionnement eau	-	897'293.99	4'143'812.01		4'000'000.00		448'293.76	61'516.25	958'810.24	
20861.20	Subvention investiss. Traitement eaux usées	-	17'495.64	49'154.36				48'21.21	833.15	18'328.79	
20864.00	Subvention investiss. Entr. Publique	-	4'324.75	6'487.05				6'216.75	270.30	4'595.05	
20865.00	Subvention investiss. Entr. Privée	-	119'333.10	256'778.40				247'371.60	9'402.80	128'735.90	
20866.00	Subvention investiss. Oran. Privée non lucrative	-	16'000.00	264'000.00		250'000.00		517'000.00	2'000.00	18'000.00	
20867.00	Subvention investiss. Tiers ménage privé	-	97'787.93	851'307.17		40'663.45		879'779.72	12'190.90	109'978.83	

## Annexe E – Engagement hors bilan (art. 18 al. 1 let. g LFCO)

	2023	2024	2025
Association du Bassin Versant Haute-Gruyère ABVH			23'861 CHF
Association pour le home de L'Intyamon, Villars s/Mont	569'563 CHF	-783'908 CHF	-661'983 CHF
Association pour l'épuration des eaux usées AICG	278'736 CHF	311'629 CHF	270'343 CHF
Association régionale la Gruyère ARG	-76'487 CHF	-95'625 CHF	-71'213 CHF
Association Secours Sud Fribourgeois			30'990 CHF
Cycle d'orientation de la Gruyère	1'798'589 CHF	1'850'027 CHF	1'825'390 CHF
Réseau Santé et Social de la Gruyère RSSG			1'103'434 CHF
<b>Total</b>	<b>771'812 CHF</b>	<b>-567'904 CHF</b>	<b>2'520'822 CHF</b>

## Annexe F – Indicateurs financiers

	2025	2024	2023	2022
<b>1. TAUX D'ENDETTEMENT NET</b>	<b>235%</b>	<b>172%</b>	<b>148%</b>	<b>39%</b>
<b>2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>15%</b>	<b>47%</b>	<b>-3%</b>	<b>36%</b>
<b>3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS</b>	<b>3%</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>0%</b>
<b>4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS</b>	<b>278%</b>	<b>181%</b>	<b>142%</b>	<b>92%</b>
<b>5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>23%</b>	<b>49%</b>	<b>46%</b>	<b>28%</b>
<b>6. PART DU SERVICE DE LA DETTE</b>	<b>6%</b>	<b>4%</b>	<b>3%</b>	<b>3%</b>
<b>7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS</b>	<b>6799</b>	<b>5575</b>	<b>4102</b>	<b>1103</b>
<b>8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>2%</b>	<b>30%</b>	<b>-2%</b>	<b>8%</b>

1. TAUX D'ENDETTEMENT NET	2025	2024	2023	2022		
Capitaux de tiers	20	29'046'117.21	26'461'131.76	19'883'708.34	15'691'552.51	
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+	2'520'822.00	1'282'123.00	2'570'401.00	2'387'511.00	
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	8'148'257.65	7'098'830.00	6'984'121.76	6'320'504.00
Patrimoine financier	-	10	11'921'382.23	11'367'348.78	8'688'941.91	10'028'815.24
<b>= Dette nette</b>		<b>11'497'299.33</b>	<b>9'277'075.98</b>	<b>6'781'045.67</b>	<b>1'729'744.27</b>	
Revenus fiscaux	40	4'885'654.10	5'390'986.90	4'574'886.85	4'455'852.95	
<b>TAUX D'ENDETTEMENT NET</b> (Dette nette / Revenus fiscaux)		<b>235.33%</b>	<b>172.08%</b>	<b>148.22%</b>	<b>38.82%</b>	

Le taux d'endettement net mesure le rapport entre la dette nette et les revenus fiscaux de la commune. Avec une valeur de 235%, il dépasse les seuils indicatifs définis par le modèle comptable MCH2 (un taux supérieur à 150% étant considéré comme élevé).

Cette situation traduit une dépendance accrue au financement externe. Conformément à l'art. 19 de l'OFCo, lorsque ce taux dépasse 200%, le degré d'autofinancement moyen sur cinq ans doit atteindre au minimum 80%. À défaut, des mesures doivent être mises en œuvre afin de rétablir cet équilibre dans un délai maximal de cinq ans.

## Annexe F – Indicateurs financiers

2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT		2025	2024	2023	2022
Solde du compte de résultats		-269'785.94	2'964'248.09	423'288.94	627'787.52
Amortissement du PA	+	33 388'755.80	388'685.66	342'907.20	346'930.63
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	35 214'314.44	194'427.56	179'617.15	7'564.76
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	45 -	-	968'956.05	93'659.99
Réévaluations emprunts PA	+	364			-
Réévaluations participations PA	+	365			-
Amortissements des subventions d'investissements	+	366			-
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	-	466 157'794.80	153'061.22	136'081.34	138'129.65
Amortissements supplémentaires	+	383			-
Amortissements suppl. des prêts, participations et subventions d'investissements	+	387			-
Dissolution suppl. des subventions d'investissements portées au passif	-	487			-
Attributions au capital propre	+	389			-
Prélèvements sur le capital propre	-	489			-
Réévaluations PA	-	4490			-
<b>= Autofinancement</b>		<b>175'489.50</b>	<b>3'394'300.09</b>	<b>-159'224.10</b>	<b>750'493.27</b>
Immobilisations corporelles		50 2'364'236.30	7'485'795.49	6'176'792.45	3'074'763.81
Investissements pour le compte de tiers	+	51			
Immobilisations incorporelles	+	52			
Prêts	+	54			
Participations et capital social	+	55 -	-	513'400.00	
Propres subventions d'investissements	+	56			
Investissements extraordinaires	+	58			
<b>= Investissements bruts</b>		<b>2'364'236.30</b>	<b>7'485'795.49</b>	<b>6'690'192.45</b>	<b>3'074'763.81</b>
Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF		60 -	39'417.63		114'145.63
Remboursements	+	61 -	-		
Vente d'immobilisations incorporelles	+	62			
Subventions d'investissements acquises	+	63 1'207'222.45	267'769.46	760'709.60	848'139.65
Remboursement de prêts	+	64			
Transfert de participations	+	65			
Remboursement de propres subventions d'investissement	+	66			
Recettes d'investissement extraordinaires	+	68			
<b>= Recettes d'investissement</b>		<b>1'207'222.45</b>	<b>307'187.09</b>	<b>760'709.60</b>	<b>962'285.28</b>
Investissements bruts		2'364'236.30	7'485'795.49	6'690'192.45	3'074'763.81
Recettes d'investissement	-	1'207'222.45	307'187.09	760'709.60	962'285.28
<b>= Investissements nets</b>		<b>1'157'013.85</b>	<b>7'178'608.40</b>	<b>5'929'482.85</b>	<b>2'112'478.53</b>
<b>DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>		<b>15%</b>	<b>47%</b>	<b>-3%</b>	<b>35.53%</b>
(Autofinancement / Investissements nets)					

Le degré d'autofinancement indique la part des investissements pouvant être financée par les ressources propres. Avec un taux de 15%, il se situe nettement en dessous des valeurs recommandées.

Cet indicateur traduit une capacité insuffisante à couvrir les investissements sans recourir à l'endettement. À moyen terme, cet indicateur devrait se situer entre 80% et 100%, en fonction du contexte économique et du niveau d'endettement.

## Annexe F – Indicateurs financiers

3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS		2025	2024	2023	2022
Charges d'intérêt	340	249'382.39	189'132.74	104'743.09	54'349.56
Revenus des intérêts	-	440	22'573.54	23'797.94	25'371.08
<b>= Charges d'intérêts net</b>		<b>226'808.85</b>	<b>165'334.80</b>	<b>79'372.01</b>	<b>29'616.60</b>
Revenus fiscaux	40	4'885'654.10	5'390'986.90	4'574'886.85	4'455'852.95
Patentes et concessions	+	41	214'469.10	274'980.90	243'433.10
Taxes	+	42	1'556'205.00	1'480'506.55	1'543'599.69
Revenus divers	+	43	-	-	5'711.35
Revenus financiers	+	44	435'167.34	3'020'321.43	424'543.03
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	-	-	968'956.05
Revenus de transfert	+	46	1'168'885.60	1'031'804.57	1'078'391.98
Revenus extraordinaires	+	48	11'149.52	9'493.18	600.00
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-	-	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	-	-	-
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	-	-	-
<b>= Revenus courants</b>		<b>8'271'530.66</b>	<b>11'208'093.53</b>	<b>8'834'410.70</b>	<b>9'044'960.73</b>
<b>PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS</b>		<b>3%</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>0.33%</b>

(Charges d'intérêts net / Revenus courants)

La part des charges d'intérêts mesure le poids des intérêts de la dette sur les revenus courants. Avec un taux de 3%, la charge reste modérée et laisse une marge de manœuvre financière.

Cette situation s'explique notamment par des conditions d'emprunt favorables. Une augmentation de l'endettement pourrait toutefois influencer cet indicateur à moyen terme.

4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS		2025	2024	2023	2022
Engagements courants	200	426'921.50	1'878'218.52	1'119'356.73	1'275'130.89
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+		2'520'822.00	2'570'401.00	2'387'511.00
Engagements financiers à court terme	+	201	460'198.71	140'129.86	104'401.74
Instruments financiers dérivés	-	2016	-	-	-
Engagements financiers à long terme	+	206	27'756'354.65	24'101'187.10	18'338'167.97
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	8'148'257.65	7'098'830.00	6'984'121.76
<b>= Dette brute</b>		<b>23'016'039.21</b>	<b>20'302'828.48</b>	<b>12'577'804.68</b>	<b>8'359'771.51</b>
Revenus fiscaux	40	4'885'654.10	5'390'986.90	4'574'886.85	4'455'852.95
Patentes et concessions	+	41	214'469.10	274'980.90	243'433.10
Taxes	+	42	1'556'205.00	1'480'506.55	1'543'599.69
Revenus divers	+	43	-	-	5'711.35
Revenus financiers	+	44	435'167.34	3'020'321.43	424'543.03
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	-	-	968'956.05
Revenus de transfert	+	46	1'168'885.60	1'031'804.57	1'078'391.98
Revenus extraordinaires	+	48	11'149.52	9'493.18	600.00
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-	-	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	-	-	-
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	-	-	-
<b>= Revenus courants</b>		<b>8'271'530.66</b>	<b>11'208'093.53</b>	<b>8'834'410.70</b>	<b>9'044'960.73</b>
<b>DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS</b>		<b>278%</b>	<b>181%</b>	<b>142%</b>	<b>92%</b>

(Dette brute / revenus courants)

Cet indicateur met en relation le niveau de la dette brute avec les revenus de la commune. Avec un taux de 278%, il se situe au-dessus des seuils considérés comme élevés (150% à 200%).

Ce niveau reflète une charge d'endettement importante au regard des ressources disponibles.

## Annexe F – Indicateurs financiers

5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS		2025	2024	2023	2022	
Immobilisations corporelles		50	2'364'236.30	7'485'795.49	6'176'792.45	3'074'763.81
Investissements pour le compte de tiers	+	51			-	-
Immobilisations incorporelles	+	52			-	-
Prêts	+	54			-	-
Participations et capital social	+	55	-	-	513'400.00	-
Propres subventions d'investissements	+	56			-	-
Investissements extraordinaires	+	58			-	-
<b>= Investissements bruts</b>			<b>2'364'236.30</b>	<b>7'485'795.49</b>	<b>6'690'192.45</b>	<b>3'074'763.81</b>
Charges de personnel		30	1'311'256.10	1'137'985.37	1'031'471.70	1'361'671.30
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	+	31	1'549'850.39	1'798'003.16	1'875'219.68	3'202'104.29
Réévaluations sur créances	-	3180				
Charges financières	+	34	481'462.42	476'235.11	403'456.73	235'511.76
Réévaluations, immobilisations PF	-	344				2'587.30
Charges de transfert	+	36	4'596'677.45	4'248'508.58	4'574'544.20	3'263'390.47
Réévaluations, emprunts PA	-	364				
Réévaluations, participations PA	-	365				
Amortissements, subventions d'investissements	-	366				
Charges de personnel extraordinaires	+	380				
Charges de biens et service et charges d'exploitation extraordinaires	+	381				
Charges financières extraordinaires (avec incidence sur la trésorerie)	+	3840	-	-		
Charges de transfert extraordinaires	+	386				
<b>= Dépenses courantes</b>			<b>7'939'246.36</b>	<b>7'660'732.22</b>	<b>7'884'692.31</b>	<b>8'060'090.52</b>
Dépenses courantes			7'939'246.36	7'660'732.22	7'884'692.31	8'060'090.52
Investissements bruts	+		2'364'236.30	7'485'795.49	6'690'192.45	3'074'763.81
<b>Dépenses totales</b>			<b>10'303'482.66</b>	<b>15'146'527.71</b>	<b>14'574'884.76</b>	<b>11'134'854.33</b>
<b>PROPORTION DES INVESTISSEMENTS</b>			<b>23%</b>	<b>49%</b>	<b>46%</b>	<b>28%</b>
(Investissements bruts / Dépenses totales)						

La proportion des investissements mesure l'effort d'investissement consenti par la commune. Avec un taux de 23%, l'effort peut être qualifié d'élevé.

Ce niveau s'inscrit dans la réalisation de projets d'infrastructure importants et doit être mis en perspective avec la capacité de financement de la commune.

## Annexe F – Indicateurs financiers

6. PART DU SERVICE DE LA DETTE		2025	2024	2023	2022	
Charges d'intérêts		340	249'382.39	189'132.74	104'743.09	54'349.56
Revenus des intérêts	-	440	22'573.54	23'797.94	25'371.08	24'732.96
Amortissements du patrimoine administratif	+	33	388'755.80	388'685.66	342'907.20	346'930.63
Réévaluations emprunts patrimoine administratif	+	364				
Réévaluations participations patrimoine administratif	+	365				
Amortissements subventions d'investissements	+	366				
Dissolutions des subventions d'investissements portées au passif	-	466	157'794.80	153'061.22	136'081.34	138'129.65
<b>= Service de la dette</b>			<b>457'769.85</b>	<b>400'959.24</b>	<b>286'197.87</b>	<b>238'417.58</b>
Revenus fiscaux		40	4'885'654.10	5'390'986.90	4'574'886.85	4'455'852.95
Patentes et concessions	+	41	214'469.10	274'980.90	243'433.10	223'947.20
Taxes	+	42	1'556'205.00	1'480'506.55	1'543'599.69	2'072'235.86
Revenus divers	+	43	-	-	-	5'711.35
Revenus financiers	+	44	435'167.34	3'020'321.43	424'543.03	424'667.79
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	-	-	968'956.05	93'659.99
Revenus de transfert	+	46	1'168'885.60	1'031'804.57	1'078'391.98	1'768'205.69
Revenus extraordinaires	+	48	11'149.52	9'493.18	600.00	679.90
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487				
Prélèvement sur le capital propre	-	489				
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895				
<b>= Revenus courants</b>			<b>8'271'530.66</b>	<b>11'208'093.53</b>	<b>8'834'410.70</b>	<b>9'044'960.73</b>
<b>PART DU SERVICE DE LA DETTE</b>			<b>6%</b>	<b>4%</b>	<b>3%</b>	<b>3%</b>

(Service de la dette / Revenus courants)

Cet indicateur mesure la part des revenus courants consacrée au service de la dette (intérêts et amortissements). Avec un taux de 6%, la charge peut être considérée comme acceptable (zone de référence : 5% à 15%).

La commune conserve ainsi une marge de manœuvre budgétaire, bien que celle-ci puisse se réduire en cas d'augmentation de l'endettement.

7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS		2025	2024	2023	2022	
Capitaux de tiers		20	29'046'117.21	26'461'131.76	19'883'708.34	15'691'552.51
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+		2'520'822.00	1'282'123.00	2'570'401.00	2'387'511.00
Subventions d'investissements inscrites au passif	-	2068	8'148'257.65	7'098'830.00	6'984'121.76	6'320'504.00
Patrimoine financier	-	10	11'921'382.23	11'367'348.78	8'688'941.91	10'028'815.24
<b>= Dette nette</b>			<b>11'497'299.33</b>	<b>9'277'075.98</b>	<b>6'781'045.67</b>	<b>1'729'744.27</b>
Population résidente permanente			<b>1'691.00</b>	<b>1'664.00</b>	<b>1'653.00</b>	<b>1'568.00</b>
<b>DETTE NETTE PAR HABITANT</b>			<b>6799.11</b>	<b>5575.17</b>	<b>4102.27</b>	<b>1103.15</b>

(Dette nette / Population résidente permanente)

La dette nette par habitant permet d'apprécier le niveau d'endettement rapporté à la population. Avec un montant de CHF 6'799 par habitant, elle se situe à un niveau élevé (au-delà de CHF 5'000).

Cet indicateur doit toutefois être interprété avec prudence, car il ne tient pas compte de la capacité contributive des habitants. Il reflète néanmoins l'impact des investissements réalisés ces dernières années.

## Annexe F – Indicateurs financiers

8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT		2025	2024	2023	2022
Solde du compte de résultats		-269'785.94	2'964'248.09	423'288.94	627'787.52
Amortissement du PA	+	33	388'755.80	388'685.66	342'907.20
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	35	214'314.44	194'427.56	179'617.15
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	45	-	-	968'956.05
Réévaluations emprunts PA	+	364	-	-	-
Réévaluations participations PA	+	365	-	-	-
Amortissements des subventions d'investissements	+	366	-	-	-
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	-	466	157'794.80	153'061.22	136'081.34
Amortissements supplémentaires	+	383	-	-	-
Amortissements suppl. des prêts, participations et subventions d'investissements	+	387	-	-	-
Dissolution suppl. des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-	-	-
Attributions au capital propre	+	389	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	-	489	-	-	-
Réévaluations PA	-	4490	-	-	-
<b>= Autofinancement</b>		<b>175'489.50</b>	<b>3'394'300.09</b>	<b>-159'224.10</b>	<b>750'493.27</b>
Revenus fiscaux		40	4'885'654.10	5'390'986.90	4'574'886.85
Patentes et concessions	+	41	214'469.10	274'980.90	243'433.10
Taxes	+	42	1'556'205.00	1'480'506.55	1'543'599.69
Revenus divers	+	43	-	-	-
Revenus financiers	+	44	435'167.34	3'020'321.43	424'543.03
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	45	-	-	968'956.05
Revenus de transfert	+	46	1'168'885.60	1'031'804.57	1'078'391.98
Revenus extraordinaires	+	48	11'149.52	9'493.18	600.00
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	-	487	-	-	-
Prélèvement sur le capital propre	-	489	-	-	-
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+	4895	-	-	-
<b>= Revenus courants</b>		<b>8'271'530.66</b>	<b>11'208'093.53</b>	<b>8'834'410.70</b>	<b>9'044'960.73</b>
<b>TAUX D'AUTOFINANCEMENT</b>		<b>2%</b>	<b>30%</b>	<b>-2%</b>	<b>8.30%</b>
(Autofinancement / Revenus courants)					

Le taux d'autofinancement indique la part des revenus pouvant être consacrée au financement des investissements. Avec un taux de 2%, il se situe à un niveau très faible (inférieur à 10%).

Ce résultat traduit une capacité très limitée à financer les investissements par les ressources propres, impliquant un recours important à l'endettement.

## 7. Finances communales – bases légales

### 7.1. Taxes communales

#### ➤ Taxes de l'approvisionnement en eau potable (règlement 2011)

Prix hors TVA 2.6%

Taxe de raccordement (taxe unique)	CHF	2000.00
Taxe de raccordement unité locative (taxe unique)	CHF	300.00 /unité
Abonnement (90m3 forfait)	CHF	324.00
Location de compteur :		
- Jusqu'à 1 pouce	CHF	25.00
- Par ¼ de pouce suppl.	CHF	5.00
Prix de l'eau consommée au m3*	CHF	3.60
*tarif dégressif dès plus de 1'000 m3		

#### ➤ Taxes du traitement des eaux (règlement 2007) :

Prix hors TVA 8.1%

Taxe de raccordement eau usées (unique)	CHF	5.10/m2 X IUS
Taxe de raccordement eaux pluviales (unique)	CHF	2.05/m2
Taxe fixe par unité locative	CHF	2695.00
Taxe épuration eau consommée	CHF	1.30/m3
Taxe de base à la surface	CHF	0.25/m2

#### ➤ Taxes déchets :

Taxe de base annuelle :

Ménage 1 personne	CHF	50.00
Ménage 2 personnes	CHF	85.00
Ménage 3 personnes	CHF	105.00
Ménage 4 personnes	CHF	125.00
Ménage 5 personnes et plus	CHF	140.00
Résidences secondaires	CHF	85.00
Commerces et restaurants	CHF	330.00
Buvettes & hôtellerie (RB&B)	CHF	160.00

#### ➤ Taxes d'inhumations :

Taxe d'entrée cimetière pour personnes hors commune	CHF	800.00
Taxe d'entrée cimetière pour pers. hors commune avec famille	CHF	600.00
Taxe d'utilisation Columbarium (concession)	CHF	300.00

#### ➤ Taxe d'exemption du Service du Feu

Taxe annuelle de 21ans à 40ans	CHF	150.00
--------------------------------	-----	--------

#### ➤ Taxe/Impôt sur les chiens

Par animal	CHF	100.00
------------	-----	--------

## 7.2. Cadre légal

Les comptes 2025 de la commune de Haut-Intyamon ont été établis conformément à la loi fribourgeoise sur les finances communales (LFCo) et à son règlement d'application.

La comptabilité communale est tenue selon les principes du modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2).

La gestion financière est régie par le règlement communal des finances. Les comptes annuels sont examinés par la Commission financière et l'organe de révision avant leur approbation par l'Assemblée communale.

## 7.3. Bases légales

Loi sur les finances communales du 22.03.2018 (LFCo)

[https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts\\_of\\_law/140.6](https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/140.6)

Ordonnance sur les finances communales du 14.10.2019 (OFCo)

[https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts\\_of\\_law/140.61](https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/140.61)

Directives de comptabilité MCH2

<https://www.fr.ch/etat-et-droit/communes/modele-comptable-harmonise-mch2>

Règlement communal des finances

Règlement communal relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux

[https://www.haut-intyamon.ch/fileadmin/user\\_upload/www.haut-intyamon.ch/Reglements/Services\\_techniques/07012012-evacuation-epuration-des-eaux.pdf](https://www.haut-intyamon.ch/fileadmin/user_upload/www.haut-intyamon.ch/Reglements/Services_techniques/07012012-evacuation-epuration-des-eaux.pdf)

Règlement communal relatif à la gestion des déchets

[https://www.haut-intyamon.ch/fileadmin/user\\_upload/www.haut-intyamon.ch/Reglements/Services\\_techniques/Reglement\\_gestion\\_des\\_dechets\\_modifie\\_le\\_01.12.2015.pdf](https://www.haut-intyamon.ch/fileadmin/user_upload/www.haut-intyamon.ch/Reglements/Services_techniques/Reglement_gestion_des_dechets_modifie_le_01.12.2015.pdf)

Règlement communal du cimetière

[https://www.haut-intyamon.ch/fileadmin/user\\_upload/www.haut-intyamon.ch/Reglements/Services\\_techniques/Reglement\\_des\\_cimetieres.pdf](https://www.haut-intyamon.ch/fileadmin/user_upload/www.haut-intyamon.ch/Reglements/Services_techniques/Reglement_des_cimetieres.pdf)

Règlement communal sur la détention et l'imposition des chiens

[https://www.haut-intyamon.ch/fileadmin/user\\_upload/www.haut-intyamon.ch/Reglements/Economie/07012012-heures-ouverture-commerces.pdf](https://www.haut-intyamon.ch/fileadmin/user_upload/www.haut-intyamon.ch/Reglements/Economie/07012012-heures-ouverture-commerces.pdf)